



Pourquoi se faire labelliser **TERRITOIRE BIO ENGAGÉ ?**



Depuis le déploiement du label TBE en Hauts-de-France depuis fin 2020, nous nous réjouissons de compter déjà 49 communes labellisées. Cela place notre région parmi les plus engagées en faveur du développement de la bio sur ses territoires. Chez A PRO BIO, nous sommes convaincus que le bio local est un échelon décisif dans la transition vers une alimentation durable. Le label TBE permet de construire un collectif de communes engagées qui partagent leurs bonnes pratiques afin d'engager le territoire régional dans le développement de son agriculture biologique, qu'il s'agisse du développement des surfaces agricoles utiles ou de l'introduction de produits bio en restauration collective.

Stéphane BRICHET,
Président d'A PRO BIO.

OBJECTIFS DU LABEL

- Récompenser et mettre en valeur les **ENGAGEMENTS POLITIQUES ET LES DYNAMIQUES LOCALES** en faveur du développement de l'agriculture biologique sur les communes et les territoires.
- VALORISER** ces politiques locales auprès des habitants.
- Créer un **RÉSEAU RÉGIONAL ET NATIONAL** des communes engagées en faveur de la bio.





COMMENT ÊTRE LABELLISÉ ?



JE CRÉE MON ESPACE BIO ENGAGÉ
www.territoirebioengage.fr



JE REMPLIS LE FORMULAIRE
DE DEMANDE DU LABEL



MA DEMANDE EST ANALYSÉE
PAR LE JURY



LE JURY VALIDE MA DEMANDE



J'OBTIENS LE LABEL ET UN KIT
DE COMMUNICATION



J'ORGANISE MA CÉRÉMONIE
DE REMISE



QUELS SONT LES CRITÈRES* POUR OBTENIR LE LABEL ?

Votre dossier est labellisable dans le cas où vous avez atteint l'un ou les deux objectifs suivants :

- 6% de la surface agricole de votre territoire en bio
- 22% d'approvisionnement bio dans vos services de restauration (en valeur d'achat) **

Accéder à ce label c'est valoriser votre démarche et votre engagement dans la bio auprès des habitants de votre territoire et de vos différents partenaires.

** Les critères d'éligibilité au label pourront évoluer en fonction des nouveaux objectifs officiels nationaux et/ou régionaux.

* 25% en 2025.

LES NIVEAUX DE LABELLISATION

Sur votre territoire,
vous avez atteint :



Niveau de base : entre 6 et 10% de votre surface agricole en bio sur votre territoire.



Niveau 1 : entre 10 et 25% de votre surface agricole en bio sur votre territoire.



Niveau 2 : entre 25 et 50% de votre surface agricole en bio sur votre territoire.



Niveau 3 : + de 50% de votre surface agricole en bio sur votre territoire.

En restauration collective, vous avez introduit :



Niveau de base : entre 22 et 25% de produits bio servis dans vos repas.



Niveau 1 : entre 25 et 35% de produits bio servis dans vos repas.



Niveau 2 : entre 35 et 60% de produits bio servis dans vos repas.



Niveau 3 : + de 60% de produits bio servis dans vos repas.

QUEL EST LE COUT DU LABEL ?

La Région Hauts-de-France finance à 100% l'instruction des dossiers.

Chaque commune labellisée prend en charge l'achat de 2 panneaux d'entrée minimum (65€ HT/panneau).

Rendez-vous sur

www.territoirebioengage.fr

Territoires Bio Engagés DANS NOTRE RÉGION



53 communes labellisées



Territoire BIO Engagé
pour la surface agricole

20 communes



Territoire BIO Engagé
pour la restauration collective

30 communes



Territoire Bio Engagé
pour la surface agricole
et la restauration collective

3 communes

Soit 16% des communes au national



ANOR (59)



ANZIN (59)



CARVIN (62)



CUINCY (59)



BEUARDES (02)



FOURDRAIN (02)



HAISNES (62)



HAMES-BOUCRES (62)



LOISON-SOUS-LENS (62)



DEVISE (80)

QUELQUES COMMUNES INSPIRANTES

Gouzeaucourt dans le Nord

La commune de Gouzeaucourt a été labellisée en août 2021 pour ses 17,2% de sa surface agricole utile en bio. Une vingtaine de producteurs de légumes bio se sont regroupés sur la commune pour fonder la CUMA BIO.



« Nous avons conscience de la chance que nous avons avec un taux aussi important d'agriculteurs bio engagés dans une réelle dynamique. Nous sommes à l'écoute de leurs préoccupations et sommes intervenus à différents niveaux pour les soutenir notamment lors du dépôt du permis de construire des locaux,

avec une subvention obtenue au niveau de l'intercommunalité ou en faisant visiter les locaux et l'organisation à M. Xavier BERTRAND, lors de son passage dans notre territoire... Dans le cadre de la restauration scolaire des contacts sont aussi noués avec la principale du collège, la gestionnaire et le cuisinier afin de favoriser et augmenter, à l'avenir, les circuits courts et la consommation de produits bio locaux. »

Jacques RICHART
Maire à Gouzeaucourt

Deville dans la Somme

Deville est une toute petite commune de la Somme, d'une cinquantaine d'habitants. Elle bénéficie d'un environnement préservé et diversifié : bois, étangs, marais, terres cultivées, peuplés d'une faune riche, notamment en oiseaux. L'agriculteur qui cultive la très grande majorité de la surface cultivable de la commune a engagé depuis de nombreuses années une transition bio. Permettant ainsi en 2021, à la surface agricole utile biologique sur le territoire de Deville d'être supérieure à 40%.



« Notre commune, malgré ses moyens limités, fait son possible pour protéger ses espaces naturels, leur diversité et les préserver de l'impact humain. C'est donc tout naturellement que notre ville s'est dirigée vers la labellisation Territoire Bio Engagé ! »

Florence BRUNEL
Maire de Deville

Loison-sous-Lens dans le Pas-de-Calais



Loison-sous-Lens est labellisée pour son engagement en restauration collective. La commune s'est engagée dans un projet de création de zone maraîchère biologique et a initié un processus de révision de son marché de denrées alimentaires en y intégrant des achats, en circuit court, locaux et biologiques. Afin de mettre en œuvre des pratiques de consommations plus saines, de qualité, avec un véritable enjeu de santé publique, nous nous inscrivons dans les démarches d'accompagnement et de labellisation pour nos deux cantines municipales en gestion directe (200 repas jours). Nous sommes aujourd'hui à environ 60% de produits biologiques avec toute l'année un choix varié de produits, une dimension locale, saine. Le label Territoire Bio Engagé est une opportunité pour notre commune de valoriser le travail effectué tant sur la restauration collective que sur les surfaces agricoles biologiques.

Daniel KRUSZKA
Maire de Loison-sous-Lens et
Vice-président de la Communauté
d'Agglomération de Lens-Liévin

A PRO
BIO
Hauts-de-France

A PRO BIO est une association à caractère interprofessionnel engagée au service de la filière biologique de la région Hauts-de-France et œuvrant pour l'accès de tous à une alimentation de qualité. Depuis 1994, elle fédère ainsi l'ensemble des acteurs de l'agriculture biologique (producteurs, transformateurs, distributeurs, associations de consommateurs, ambassadeurs de la bio, fournisseurs de biens et services) autour de 3 objectifs principaux :

- Structurer et relocaliser les filières biologiques du territoire
- Développer le bio local sur les territoires
- Promouvoir l'activité bio locale et communiquer auprès de tous les publics

Nous contacter :

A PRO BIO
4 rue de Dormagen
59350 Saint-André-lez-Lille
Tél : 03.20.31.57.97

Mail : tbe@aprobio.fr

www.aprobio.fr

Dans le cadre du Plan Bio Hauts-de-France :

